

Gaïd Salah rassure la justice quant aux garanties de l'Armée

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4765 - Jeudi 25 avril 2019 - Prix : 10 DA

Justice/Corruption
Deux dossiers de poursuites contre Chakib Khelil transmis à la Cour suprême

Page 3



Mise au point sur une "Tentative de désinformation avérée" Le MDN dénonce les «interprétations malintentionnées»

Page 2

A Khartoum, le siège du Q.G se poursuit

Par Mohamed Habili

Avant-hier se sont tenus en Egypte deux mini-sommets africains, sur initiative d'Abdelfattah Sissi, président en exercice de l'Union africaine, l'un consacré à la crise soudanaise et l'autre à la situation en Libye, suite à l'offensive des forces de Khalifa Haftar sur Tripoli. Deux des pays concernés au premier chef par ce qui se passe dans ces deux pays, l'Algérie et la Tunisie, n'y ont pas pris part cependant, soit parce qu'ils n'ont pas été invités, soit par ce qu'il y a eu entente préalable avec le pays organisateur pour que son président parle en leur nom dans ces deux dossiers brûlants. En l'absence de toute indication à cet égard, force est de privilégier la première hypothèse, d'autant que pour la Tunisie au moins, on est certain qu'elle ne professe pas la même opinion que l'Egypte sur les derniers développements en Libye. Théoriquement, d'ailleurs, l'Algérie aussi, mais compte tenu de ses problèmes internes actuels, on comprend qu'elle ne soit pas portée à exprimer haut et fort sa différence par rapport à l'Egypte, sur la question libyenne plus particulièrement, ce que probablement elle aurait fait en temps ordinaire. Qu'il s'agisse de la Libye ou du Soudan, l'Egypte n'a jamais fait mystère de son alignement sur l'une des parties en conflit : sur Toubrouk pour ce qui est du premier, sur l'armée soudanaise pour ce qui est du second, encore que sa position dans ce cas soit contrainte compte tenu de la nature des forces en présence.

Suite en page 3

Conférence de presse du porte-parole du gouvernement

«L'Etat attend du peuple qu'il désigne son élite»



PH/D. R.

«L'Etat ne peut pas être exclu d'un dialogue sérieux et constructif pour assurer des élections transparentes. Pour cela, le peuple doit désigner son élite», a estimé le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Hassane Rabhi, lors d'une conférence de presse animée hier au Palais du gouvernement, à l'issue d'un Conseil du gouvernement.

Lire page 2

Le premier laboratoire de contrôle de qualité de produits opérationnel mais... La protection des consommateurs laisse à désirer en Algérie

Page 3



Le directeur des résidences d'état limogé

Page 24

Conférence de presse du porte-parole du gouvernement

«L'Etat attend du peuple qu'il désigne son élite»

■ «L'Etat ne peut pas être exclu d'un dialogue sérieux et constructif pour assurer des élections transparentes. Pour cela, le peuple doit désigner son élite», a estimé le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Hassane Rabhi, lors d'une conférence de presse animée hier au Palais du gouvernement, à l'issue d'un Conseil du gouvernement.

Par Louiza Ait Ramdane

Selon lui, une seule solution constitutionnelle est capable de gérer la période de transition et

Mise au point sur une «Tentative de désinformation avérée»
Le MDN dénonce les «interprétations malintentionnées»

Dans un communiqué parvenu hier soir aux rédactions, le Ministère de la Défense Nationale s'élève fermement contre des «lectures erronées» de son communiqué de la veille, et ce, dans une mise au point dont voici le contenu : Dans leurs éditions de ce mercredi 24 avril 2019, et dans une tentative de désinformation avérée, quelques titres de la presse nationale ont présenté des lectures erronées du communiqué du Ministère de la Défense Nationale relatif à l'allocation prononcée, mardi 23 avril 2019, par Monsieur le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, devant les cadres de la 1ère Région Militaire. A ce titre, le Ministère de la Défense Nationale dément catégoriquement les allégations rapportées par les rédacteurs de ces articles diffamatoires, notamment en ce qui concerne les pseudos «injonctions» du Vice-Ministre de la Défense Nationale dans l'ouverture des dossiers liés à la corruption et en matière de gestion de la période de transition politique. Par ailleurs, le Ministère de la Défense Nationale, qui enregistre avec étonnement cette interprétation malintentionnée, réitère la ferme détermination de l'Armée Nationale Populaire à accomplir ses missions dans le cadre constitutionnel. Et, c'est dans cet esprit de devoir national, que s'inscrit l'engagement de Monsieur le Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire à garantir la sécurité de nos concitoyens dans leurs marches pacifiques, l'accompagnement du mouvement populaire dans son œuvre de construction démocratique et offrir des garanties suffisantes aux instances judiciaires pour le libre exercice de leurs fonctions sans contraintes ni pressions, notamment en terme de lutte contre la corruption et de dilapidation des deniers publics. Enfin, le Ministère de la Défense Nationale, qui dénonce avec force ce genre de manipulations médiatiques, se réserve le droit de recourir aux voies légales pour mettre fin à ces campagnes de désinformation de l'opinion publique. **Communiqué**

sortir le pays de la crise. Il appelle ainsi à privilégier la voie du dialogue pour réussir à organiser des élections transparentes. Cependant, il indique qu'il est impossible d'exclure l'Etat du dialogue. Pour cela, les portes sont ouvertes à tout le monde, ajoute-t-il. «L'Etat attend du peuple qu'il désigne ses élites. Et les élections permettront de choisir la personne idoine pour diriger le pays». Pourquoi l'Etat s'accroche au principe de l'organisation des élections ? Le porte-parole considère que «seules les élections permettront de sortir de la crise politique actuelle». «L'Etat appelle au dialogue et ne veut exclure personne», déclare-t-il. L'orateur estime que cette démarche «s'inscrit dans le cadre du respect de la démocratie». «Les pouvoirs publics sont à l'écoute du peuple. On ne peut pas sortir du cadre constitutionnel et des préceptes de la démocratie», explique-t-il, en réponse à une question concernant la demande populaire du départ du système actuel qui s'accroche encore au pouvoir.

Questionné sur la situation économique du pays, le porte-parole du gouvernement indique qu'elle interpelle tout un chacun. «Nous soutenons le mouvement populaire pour un changement dans le pays, mais en même temps il ne faut pas négliger la responsabilité vis-à-vis du pays», dira le ministre, appelé en parallèle à prendre la défense des institutions du pays. Le ministre souhaite que son vœu se réalise. Selon lui, le peuple

doit faire barrage à toutes les tentatives de déstabilisation du pays. Pour sortir de la crise économique, Hassane Rabhi préconise «la consécration du principe du dialogue et le respect des opinions des uns et des autres pour arriver à des solutions idoines, et cela, dans le cadre du respect mutuel». Selon M. Rabhi, il est plus que primordial de préparer une solution de consensus.

Interpellé pour donner plus de précision sur la convocation de l'ex-Premier ministre et le ministre des Finances par la justice, le ministre de la Communication explique que la justice est au-dessus de tout le monde. «La justice est la seule habilitée à enquêter sur des personnalités politiques», déclare-t-il. Dans ce contexte, il ajoute que «jusqu'à ce que la justice rende son verdict, il faut respecter les gens et éviter la diffamation». Questionné sur les mesures prises par le gouvernement afin d'éviter aux personnalités publiques un lynchage, le ministre déclare que son gouvernement ne dispose d'aucune loi lui permettant d'interdire la présence des médias ou de la population sur les lieux de l'arrestation de ces personnes. Cependant, il dira qu'il faut sensibiliser la justice et le ministère de l'Intérieur pour prendre en charge cette question.

Le ministre salue aussi la position du chef d'état-major, Gaïd Salah qui dans son dernier discours a exigé la voie constitutionnelle pour arriver à une solution. «Les propositions de Gaïd



PH.D.T.

Salah sont à même d'assurer des élections transparentes». Ainsi, le porte-parole du gouvernement invite à éviter de conduire le pays dans le piège d'un vide constitutionnel et institutionnel. «Il faut qu'on arrive à une solution politique», insiste-t-il.

Sur l'absence du président par intérim Bensalah à la rencontre de concertation qu'il a initiée lui-même, Hassane Rabhi déclare que «le président a ses raisons». L'essentiel pour lui est que le président a réuni toutes

les conditions pour réussir les concertations.

Concernant le boycott de la majorité des partis politiques de cette rencontre, il indique que chaque parti est libre d'exprimer son choix. Il considère par ailleurs que les partis politiques et la société civile qui ont pris part à cette rencontre sont représentatifs quel que soit leur nombre.

L. A. R.

Traitement des dossiers de corruption «sans contrainte ni pression»

Gaïd Salah rassure la justice quant aux garanties de l'Armée

L'ANP «offre des garanties aux services judiciaires pour le jugement des corrupteurs», a assuré Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, lors de sa visite de travail effectuée avant-hier à la 1^{re} Région militaire à Blida, a indiqué hier un communiqué du MDN. A ce titre, lors de la réunion d'orientation qu'il a présidée et où il a souligné que «le peuple algérien a exprimé par ses marches pacifiques à travers tout le pays, son attachement solide à sa patrie et la noblesse de ses aspirations», le général de corps d'armée, abordant l'ouverture des dossiers de corruption par la justice, a assuré que Commandement de l'ANP «offre des garanties suffisantes aux services judiciaires pour poursuivre avec détermination et en toute liberté, sans aucune contrainte ni pression, le jugement de ces corrupteurs». Dans ce contexte précisément, Gaïd Salah qui a valorisé «la réponse de la justice quant à cet appel qui représente un volet important des revendications légitimes des Algériens»

dira que «ces dispositions permettront ainsi de rassurer le peuple que son argent pillé sera récupéré par la force de la loi et avec la rigueur requise».

A ce titre, le chef des Armées réitérera une fois de plus son appel à la justice afin d'«accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics et de juger tous ceux qui ont pillé l'argent du peuple». Pour Gaïd Salah, «l'alignement de l'ANP aux côtés du peuple afin d'atteindre ses objectifs visant à opérer le changement escompté et sa mobilisation continue pour accompagner les Algériens dans leurs marches pacifiques et leur sécurisation, découle de la cohésion et de la concordance dans les visions et la démarche empruntée entre le peuple et son armée, une cohésion qui semble déranter ceux qui portent une animosité profonde envers l'Algérie et son peuple et ce, malheureusement, en conspirant avec des parties intérieures, qui ont vendu

leur âme et ont hypothéqué l'avenir de leurs concitoyens pour des fins et des intérêts personnels étroits».

L'ANP fera face aux plans de la discorde

Par ailleurs, Ahmed Gaïd Salah, en sus des «garanties suffisantes» du Haut Commandement de l'Armée à la justice pour poursuivre le traitement des dossiers liés à la corruption «sans aucune contrainte ni pression», indiquera également que l'ANP continue à faire face aux plans visant à semer la discorde et la sédition entre les Algériens et leur armée. «Face à ces plans qui tendent à semer les graines de la discorde et de la sédition entre les Algériens et leur Armée, l'ANP continue à leur faire face, conformément aux dispositions de la Constitution et des lois républicaines», a-t-il assuré. Cela atteste de «la réussite des unités de sécurité, en charge du maintien de l'ordre, à déjouer les diverses tentatives visant à semer

la terreur et l'anarchie et troubler l'ambiance calme et sereine caractérisant les marches citoyennes», a-t-il affirmé, précisant que «ceci a été confirmé par l'interpellation, au cours de la fin de la semaine passée, d'individus en possession d'armes à feu, d'armes blanches et de grenades lacrymogènes, ainsi qu'une grande quantité de psychotropes et des moyens de communication». Le peuple a affirmé «sa mobilisation sincère pour la sécurité et le progrès de l'Algérie et pour barrer toutes les voies aux tentatives de déstabilisation et de dévoiement de ce parcours pacifique et civilisé, lors duquel le peuple algérien a démontré son attachement à sa terre et à ses ambitions légitimes à construire un Etat fort, sûr et prospère, où participeraient tous ses enfants dévoués à édifier ses institutions, ayant pour fondement l'intérêt suprême de la nation, pour base l'équité sociale et pour piliers la sincérité, le dévouement et la loyauté envers Allah et la nation», a souligné Ahmed Gaïd Salah.

Lynda Naili

Avec l'ancienne équipe au pouvoir

Rahabi : «La transition a peu de chances d'aboutir, encore moins les élections»

■ Selon l'ancien ministre et ex-diplomate, Abdelaziz Rahabi, «il n'y a pas une seule transition au monde organisée par l'ancienne équipe au pouvoir», estimant qu'en Algérie «c'est une transition à l'Algérienne, qui a toutes les chances de ne pas aboutir encore moins les élections du 4 juillet».

Par Thinhinene Khouchi

Invité à la Radio nationale, l'ancien ministre a indiqué : «Nous avons un sérieux problème avec le chef de l'Etat, en raison de son rejet par le peuple et l'opposition, et par le fait qu'il ne peut prétendre valablement à organiser la transition qui a toutes les chances de ne pas aboutir, encore moins les élections présidentielles prévues le 4 juillet», ajoutant qu'il n'y a pas une seule transition au monde organisée par l'ancienne équipe au pouvoir. L'invité a signalé qu'il y a un sérieux décalage entre le peuple, qui est déjà dans la transition démocratique, et celle des tenants du pouvoir avec ses fausses propositions et ses demi-mesures. Selon lui, les Algériens savent tellement bien ce qu'ils veulent et leurs revendications, qui sont éminemment politiques, sont claires et nettes. Au lieu de tenir compte de cette mobilisation et d'en faire, ensuite, un motif de changement, le gouvernement en place tente de l'affaiblir, dit-il, précisant qu'un état sérieux et moderne aurait pris acte de cette mobilisation populaire comme moteur pour travailler sur le changement. En outre, l'urgence d'accélérer le processus de tran-



Ph.D.R.

sition pour mettre un terme à la crise politique que traverse le pays a été fortement recommandé par Abdelaziz Rahabi, soulignant que ce processus doit englober aussi bien le gouvernement, le Commandement de l'armée que l'opposition. «Nous avons tous des offres pour sortir

de cette impasse politique émanant du pouvoir, du Commandement de l'armée, de l'opposition et de l'élite. Il faut voir comment faire converger tout cela et faire asseoir tout ce monde autour d'une table», a déclaré Rahabi sur les ondes de la chaîne. Il a souligné, à ce pro-

pos, l'impératif d'accélérer le processus pour mettre fin à l'«impasse politique qui s'aggrave en l'absence de perspectives». Il a regretté, toutefois, que «jusqu'à maintenant, il n'y pas eu une seule offre de dialogue sérieuse proposant un agenda, des conditions et des modalités pour sortir le pays de l'impasse». L'ancien ministre a estimé, en outre, que les citoyens algériens, mobilisés depuis le 22 février dernier, «veulent changer la nature du régime, entrer dans la démocratie, combattre la corruption et contrôler la richesse publique». «C'est un programme éminemment politique qui devrait servir aussi bien le gouvernement, le Commandement de l'armée que l'opposition», a-t-il ajouté. Concernant l'appel à l'application des articles 7 et 8 de la Constitution, Rahabi a estimé que «c'est un faux débat qui a fait perdre beaucoup de temps à l'Algérie. Pendant 7 ans, nous étions otages de la santé de l'ancien président de la République et aujourd'hui, nous sommes otages de l'article 102 de la Constitution qui bloque tout effort d'innovation, de discussion et de recherche de solution négociée», a-t-il conclu.

T. K.

Le premier laboratoire de contrôle de qualité de produits opérationnel mais...

La protection des consommateurs laisse à désirer en Algérie

Avec l'arrivée des grandes chaleurs et le mois de ramadhan, la vigilance est de mise quant à la qualité des produits alimentaires exposés à la vente. D'où la nécessité d'asseoir une véritable politique de sensibilisation et de collaboration impliquant notamment la société civile. Autrement dit, un travail qui s'élabore par le truchement des associations versées dans la protection des consommateurs. Il est aussi important de multiplier les contrôles inopinés et durcir les sanctions contre les contrevenants. D'autant plus

que les cas d'intoxication alimentaire, durant cette période explosent. Le non-respect par certains vendeurs des règles élémentaires d'hygiène, de froid et de stockage, met la vie des citoyens en danger. Une pratique qui est à l'origine de plusieurs cas d'empoisonnements enregistrés, ces derniers temps. Il est inutile de dire que durant cette période, ces organisations ont fort à faire. Leur rôle est d'assister, conseiller et défendre sur le terrain les droits de chaque consommateur individuel. Malheureusement, la protection

du consommateur en Algérie demeure très faible. On dénombre officiellement, selon les statistiques du ministère du Commerce, une cinquantaine d'associations agréées activant aujourd'hui à travers le pays dans ce domaine, dont seul un nombre limité d'entre eux a une activité régulière. Malgré ce nombre important il n'en demeure pas moins que leur influence est très limitée, voire absente sur le terrain. A cet effet, un laboratoire public d'essai et de contrôle de qualité des produits industriels commercialisés en Algérie y compris importés est entré en service à la nouvelle ville Sidi Abdellah à Alger. A cette occasion, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a déclaré à la presse, que ce laboratoire «est venu consolider le réseau algérien des laboratoires spécialisés dans le contrôle de qualité, constitué de 46 laboratoires relevant du ministère du Commerce et de 280 autres relevant du secteur privé». Pour le ministre, la mise en place d'un réseau de laboratoires de contrôle de qualité des différents produits, à l'instar des produits industriels non alimentaires tels que les jouets, les détergents,

les appareils électroménagers et les cosmétiques, s'inscrit dans le cadre de la protection du consommateur, d'une part, et du produit national contre la fraude et la contrefaçon, d'autre part. Premier du genre, ce laboratoire public d'essai et de contrôle de qualité des produits industriels commercialisés en Algérie veillera à l'application et au respect des normes de qualité et à la conformité, aux normes internationales, des produits industriels, y compris les pièces de rechange, les matériaux de construction, les appareils électroménagers et les équipements des chantiers. Le personnel technique de ce laboratoire est issu des universités algériennes et bénéficie de formations continue dispensées par des experts internationaux dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne, a fait savoir M. Djellab. Tout produit industriel importé sera soumis au contrôle de qualité au niveau de ce laboratoire national, a assuré le ministre, précisant que les produits nationaux pourront être homologués en vue de leur exportation.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

A Khartoum, le siège du Q.G se poursuit

Suite de la page une

Pour l'heure, on sait sur quelle résolution a abouti la réunion sur le Soudan, mais pas encore celle sur la Libye. Au terme de cette résolution, le Conseil militaire se voit proroger le délai dans lequel il doit avoir transféré le pouvoir à un gouvernement civil, lequel délai est passé de 15 jours, qui vient à expiration, à trois mois. Au but de ces trois mois, le Conseil militaire doit s'être effacé devant un pouvoir composé de civils. Le sommet ne dit en revanche rien sur ce que doit faire le Conseil militaire pour y parvenir. Il disposait de 15 jours pour ce faire, désormais il n'est plus aussi pressé par le temps, si toutefois pour lui la difficulté à résoudre est la même : parvenir à un accord politique avec une opposition de masse, qui s'est dotée d'un organe de représentation, et dont le trait caractéristique n'est pas la patience. La situation de l'armée soudanaise est sans exemple. A bien des égards, elle est insoutenable : depuis maintenant près de trois semaines, l'esplanade de son quartier général est occupée jour et nuit par une foule immense, qui en contrôle les entrées et les sorties, et qui n'est disposée à se disperser que si l'armée consent à lui remettre le pouvoir. Quelle armée accepterait que son quartier général soit encerclé de cette façon, par une foule qui elle-même, il est vrai, n'est forte que de ses convictions et de son désir de changement. Compte tenu du problème auquel il est confronté, et qui est pressant, ce n'est pas tellement de temps que le pouvoir soudanais a besoin, que de l'assurance qu'il ne sera pas condamné s'il en est réduit à user de la force pour dégager les abords de son quartier général. A-t-il oui ou non le droit d'en reprendre le contrôle par tous les moyens en sa disposition, dans le cas bien sûr où les moyens pacifiques se révèlent inopérants ? La résolution adoptée au Caire ne constitue pas une réponse claire à cette question. Elle peut même être interprétée comme une réponse négative à une question de cette nature. On n'attend pas de vous de commencer par réprimer cette même foule à qui justement il vous est fait obligation de remettre le pouvoir au plus tard dans trois mois. A vous de trouver comment sortir de ce dilemme apparemment insoluble.

M. H.

Justice/Corruption

Deux dossiers de poursuites contre Chakib Khelil transmis à la Cour suprême

DEUX dossiers de poursuites contre l'ancien ministre Chakib Khelil et ses complices ont été transmis à la Cour suprême pour «infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger», a indiqué hier un communiqué de la Cour suprême. «La conclusion de deux contrats par la compagnie Sonatrach avec deux entreprises étrangères en infraction à la loi constitue le deuxième motif de poursuites», a ajouté la même source. Ces mesures ont été prises conformément aux dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale, relatif au privilège de juridiction, a précisé le communiqué.

H. Y./APS

Constantine

Action collective contre la rougeole

■ Une résurgence des cas de rougeole, également appelée «première maladie», est enregistrée dans la wilaya de Constantine, à l'instar des autres régions du pays, requérant pour y faire face une action collective pour accroître la couverture vaccinale et protéger les personnes de tout âge contre ce type de maladie très contagieuse.

Par Salima Y.

Réapparue avec force à l'échelle planétaire, la rougeole est en pleine expansion actuellement, incitant l'Unicef à appeler au réveil, qui exhorte les gouvernements à mener une vaccination intensive contre cette pathologie hautement évitable, mais potentiellement mortelle. C'est le pari que tendent à relever les professionnels de la santé à la faveur notamment de la semaine mondiale de la vaccination, célébrée du 24 au 30 avril de chaque année, mettant l'accent sur la nécessité d'agir collectivement pour accroître la couverture vaccinale et protéger les personnes vulnérables. A l'image d'autres

Accidents de la circulation 37 morts en une semaine

TRENTE-SEPT personnes ont perdu la vie et 1 349 ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 14 au 20 du mois en cours, dans plusieurs régions du pays, indique hier un bilan des services de la Protection civile. La wilaya de Oum El-Bouaghi déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 5 personnes, alors que 18 autres ont été blessées dans 20 accidents de la route. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'évacuation de 1 1040 malades vers des structures sanitaires, effectué 4 547 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses et sont intervenus pour l'extinction de 707 incendies urbains, industriels et autres. **R. N.**

Sonatrach/Installation Rachid Hachichi prend ses fonctions de P-DG

M. RACHID HACHICHI a pris, hier à Alger, ses fonctions de président-directeur général du groupe Sonatrach, en remplacement de Abdelmoumen Ould Kaddour, démis la veille de ses fonctions. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a indiqué que la désignation de M. Hachichi «s'inscrit dans la continuité de tout ce qui a été entrepris au niveau de Sonatrach». M. Hachichi, a pour sa part adressé ses remerciements et exprimé sa gratitude aux autorités pour la confiance placée en sa personne, en le désignant à la tête de ce grand Groupe. **May T.**



PHD. R.

pays, l'Algérie connaît, depuis plusieurs mois, une résurgence des cas de rougeole sur le territoire national, à l'instar de la wilaya de Constantine où pas moins de 587 cas de rougeole déclarés ont été enregistrés en 2018, a affirmé à l'APS D' Fahima Sghirou, responsable du service de prévention de la direction locale de la santé (DSP). Assurant qu'«aucun décès n'a été déploré sur le territoire de la wilaya», elle a précisé que parmi les cas de rougeole déclarés, «il y a néanmoins beaucoup de nourrissons et de jeunes adultes âgés de 20 à 30 ans». Faisant savoir, par ailleurs, que «les services de la santé ont enregistré 94 cas déclarés de rougeole entre le mois de janvier et la mi-avril 2019», la responsable a attribué cela au «renforcement de la prévention et la vaccination qui ont permis d'amoindrir la transmission de cette maladie très contagieuse, et ce, en dehors de la poursuite du programme de vaccination ordinaire». «L'épidémie de rougeole a incité les citoyens à se faire vacciner, adultes et enfants, outre l'entourage immédiat des malades atteints de cette maladie (de 6 mois à 40 ans) qui est vacciné systématiquement», a ajouté D' Sghirou à ce propos. Elle a également rappelé que, parallèlement aux deux campagnes de vaccination contre la rubéole et la rougeole, initiées en mars 2017 et entre décembre 2017 et janvier 2018, les équipes de la santé scolaire ont assuré la vaccination des élèves de 1^{re} année primaire (diphtérie tétanos pédiatrique), et ceux des 1^{re} années moyenne et secondaire (DT adulte) avec un taux de cou-

verture respectif de 97, 01%, 98, 26% et 96,21% durant l'année 2016-2017. Ces taux n'ont pas connu un changement notable durant l'année 2017-2018, puisqu'ils sont de l'ordre de 95,62% pour les élèves de 1^{re} année primaire, 96,88% pour ceux de 1^{re} année moyenne et 97,66% pour les lycéens de 1^{re} année secondaire, a-t-elle encore détaillé. La différence est, toutefois, patente s'agissant du vaccin contre la rougeole, dont le taux de vaccination dans les trois paliers était de l'ordre de 80,56% en 2016-2017, contre 61,70% en 2017-2018.

Mauvaise communication et méfiance exacerbée

Le nouveau calendrier de vaccination algérien préconisant d'administrer le vaccin contre la rougeole et la rubéole (RR) sous forme de campagnes pour la tranche d'âge des 6-15 ans, la «mauvaise» communication et le décès post-vaccinal de deux bébés en 2016 n'ont pas manqué, en effet, de cristalliser les tensions et exacerber la méfiance de la population. Le consentement écrit des parents, exigé en mars 2017 par les établissements scolaires comme préalable à la vaccination de leurs enfants contre la rubéole et la rougeole (RR), a «mis à mal une dynamique vaccinale pourtant bien huilée depuis des années», confie, à l'APS, des praticiens de la santé publique. Cette campagne avait d'ailleurs été quasiment boudée par la population au plan national, comme ce fut le cas à Constantine où elle s'était

soldée, selon les chiffres de la direction de la Santé, par la vaccination d'un effectif de 2 866 élèves uniquement sur un total de 187 929 élèves du primaire et du moyen. Relancée entre le 21 décembre 2017 et le 7 janvier 2018, avant d'être prolongée jusqu'au 31 janvier, la campagne de vaccination contre la rubéole et la rougeole avait été un peu mieux accueillie, avec 32 810 élèves du primaire et du moyen vaccinés dans la wilaya de Constantine, sur un total de 187 929 élèves ciblés. Visant à renforcer l'immunité des élèves des cycles primaire et moyen contre la rougeole et la rubéole, dont la tranche d'âge (6 à 15 ans) est la plus exposée à ces maladies virales, cette campagne n'avait enregistré qu'un taux de vaccination de 21% dans le palier primaire contre 12% dans le cycle moyen.

Plus de 450 000 actes de vaccination en 2018

De son côté, Adil Daàs, responsable du service de la population de la DSP, a estimé qu'«il n'y a pas eu de fléchissement en matière de vaccination», faisant état, à cet effet, d'un taux de couverture du BCG (administré à la naissance) de l'ordre de 100% durant les années 2016, 2017 et 2018, alors que le taux de couverture des DT Polio oral, haemophilus b et pneumocoque a atteint 82% durant cette même période. «En 2018, pas moins de 451 556 actes de vaccination des enfants contre la diphtérie, tétanos, coqueluche (DTC), poliomyélite orale, haemophilus influenzae b, hépatite B, pneu-

mocoque, rougeole-oreillons-rubéole (ROR), mais aussi des femmes enceintes (antitétanique) ont été effectués dans les structures de santé de la wilaya», a-t-il précisé. S'agissant du vaccin anti rougeole-oreillons et rubéole combinés, «le taux de couverture enregistré est pour l'heure de l'ordre de 70%», a ajouté le responsable, précisant que la population cible (depuis la naissance à l'âge de 18 mois) n'a pas encore complété son calendrier vaccinal. Par ailleurs, certains responsables de la santé ont relevé les efforts consentis par l'Algérie depuis plusieurs années pour éradiquer certaines maladies, à l'instar de la poliomyélite (paralysie touchant le plus souvent les membres inférieurs, ce qui a valu à notre pays, assure-t-on, une certification de l'élimination de la poliomyélite de la part de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une certification intervenant après celle de l'élimination du tétanus néonatal, alors qu'une troisième certification attestant de l'éradication du paludisme se profile à l'horizon. Ces certifications d'élimination de maladies infectieuses, rappelle-t-on, ont pu être obtenues à la faveur du calendrier national de vaccination visant à garantir à la population une réelle protection contre de nombreuses infections comme la rougeole. En 2018, cette maladie à fort potentiel épidémique a causé la mort de 136 000 personnes environ dans le monde, avec un «bond» de 50% des cas signalés par rapport à 2017, selon l'Organisation mondiale de la santé. **S. Y./APS**

Pétrole

Le panier de l'Opep à plus de 73 dollars le baril

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a progressé à 73,37 dollars le baril contre 72,83 dollars la veille (lundi), a indiqué l'Organisation pétrolière hier sur son site web.

Par Mahi O.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, les cours de l'or noir ont poursuivi leur hausse au lendemain d'une décision américaine de stopper les exemptions aux importations de pétrole iranien, les investisseurs tentant d'en mesurer les effets. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a clôturé à 74,51 dollars à Londres, en hausse de 47 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril de WTI pour le même contrat a gagné 75 cents à 66,30 dollars. Les deux cours ont fini au plus haut depuis quasiment six mois. Washington a annoncé lundi sa décision de mettre fin dès le 2 mai aux dérogations qui permettaient encore à huit pays (Chine, Inde, Turquie, Japon, Corée du Sud, Taiwan, Italie et Grèce) d'importer du brut iranien. L'Arabie saoudite, chef de file de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep),

PH.D.R.



s'est dite prête à «stabiliser» le marché mais selon des analystes si elle le fait seule, elle ne pourra plus vraiment agir sur le marché en cas de perturbation de la production n'importe où ailleurs, sachant que les capacités d'offre supplémentaire du pays se situent autour de 2 millions de barils par jour (mbj). Les ventes iraniennes de pétrole à l'étranger ont quant à elles été de 1,7 mbj en mars, d'après l'agence spécialisée S&P Global Platts. Du côté de l'Opep,

l'Organisation et ses partenaires, à leur tête la Russie réduisent leur production de 1,2 million de bpsj à compter du 1er janvier 2019 pour six mois. Une réunion est programmée pour les 25 et 26 juin prochain afin de discuter de la décision de renouvellement de leur accord de réduction de la production. Cette rencontre sera précédée par la quatorzième réunion du comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMMC) prévue en mai à Djeddah en Arabie saoudite.

Pas d'augmentation dans l'immédiat de la production saoudienne

Le ministre saoudien de l'Energie Khalid al-Falih a déclaré hier que son pays n'avait pas l'intention d'augmenter dans l'immédiat sa production de pétrole pour compenser une baisse éventuelle de l'offre iranienne. «Les stocks (mondiaux) continuent d'augmenter malgré ce qui se passe

au Venezuela et le durcissement des sanctions contre l'Iran», a déclaré M. Falih lors d'une conférence financière à Riyad. «Je ne vois donc pas la nécessité de faire quoi que ce soit immédiatement (...) Mais nous ne laisserons pas nos clients dans la difficulté», a-t-il assuré. Le président américain Donald Trump, qui a mis fin aux exemptions permettant à huit pays l'achat de pétrole iranien, a assuré lundi que Riyad et d'autres pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole «compenseraient» le manque dans l'offre. «L'Arabie saoudite et d'autres à l'Opep feront plus que compenser la différence dans la production de pétrole iranien», a-t-il affirmé. Au même moment, M. Falih avait affirmé que son pays était prêt à «stabiliser» le marché après la décision américaine. Le royaume saoudien «reste engagé par sa politique consistant à stabiliser le marché par tous les temps», avait-il dit lundi. Les Etats-Unis ont encore renforcé lundi leur campagne de «pression maximale» contre l'Iran, en mettant fin aux dérogations qui permettaient encore à huit pays d'acheter du pétrole iranien.

M. O. /APS

Changes

Légère baisse de l'euro mercredi face au dollar

L'euro s'affichait en légère baisse face au dollar hier alors que le différentiel de performance économique entre les Etats-Unis et la zone euro continue de peser sur la monnaie unique. Hier matin, l'euro valait 1,1217 dollar, contre 1,1227 mardi soir. L'euro a temporairement accru ses pertes, avant de se reprendre, à la publication des données sur le moral des entrepreneurs allemands, sur lesquelles se concentrait l'attention des analystes. L'indice est retombé en avril, à 99,2 points, après s'être légèrement repris en mars, à 99,7 points. Les analystes tablaient sur une nouvelle

amélioration à 99,9 points. La fermeté du dollar s'expliquait également par le fait que «les investisseurs ont été rassurés par les derniers chiffres concernant le marché immobilier nord-américain, qui ont fourni des signes positifs et ont renforcé le sentiment que l'économie des Etats-Unis est toujours solide, surtout comparée à l'Europe», a souligné Ricardo Evangelista, analyste. Selon les analystes, la performance économique des Etats-Unis accrédite la thèse que la Réserve fédérale américaine pourrait bien ne pas adopter une politique monétaire aussi accommodante que prévu, tandis qu'à

l'inverse, «les autres banques centrales devraient garder un ton très prudent». Une politique monétaire plus restrictive a tendance à faire monter la devise concernée en la rendant plus rémunératrice, et donc plus attractive pour les cambistes. Concernant la livre britannique, celle-ci se stabilisait mercredi matin face à la monnaie européenne, à 86,74 pence pour un euro contre 86,78 mardi soir, et face au billet vert, à 1,2933 dollar au lieu de 1,2938 la veille. Le yen progressait un peu face à la devise européenne à 125,46 yens pour un euro contre 125,58 yens mardi soir, et se maintenait face à

la monnaie américaine à 111,84 yens pour un dollar contre 111,86 yens mardi. La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,1417 franc suisse pour un euro contre 1,1452 mardi soir, et face au dollar (1,0178 franc suisse pour un dollar au lieu de 1,0203 la veille). La monnaie chinoise s'échangeait à 6,7165 yuans pour un dollar, contre 6,7259 yuans mardi à 15h30 GMT. L'once d'or valait 1 273,42 dollars, après avoir atteint en début de séance asiatique un nouveau plus bas depuis décembre, à 1 265,50 dollars l'once. Mardi soir, elle valait 1 272,45 dollars.

Salem K. /agences

Allemagne

Le moral des entrepreneurs retombe, les risques persistent

Le moral des entrepreneurs allemands est retombé en avril, malgré une légère reprise en mars qui était venue clore un cycle de six mois consécutifs de baisse, selon le baromètre Ifo publié hier. Ressortant à 99,2 points, contre 99,7 points en mars (chiffre révisé de +0,1 point), cet indicateur qui donne un avant-goût de l'activité économique s'établit bien en dessous des attentes des analystes qui tablaient sur 99,9 points. «Les entreprises sont moins satisfaites de leur situation actuelle. La goutte d'optimisme

de mois de mars s'est évaporée. L'économie allemande continue de perdre en vigueur», a commenté Clément Fuest, directeur de l'IFO, dans un communiqué. L'indice évaluant la situation actuelle – une des composantes du baromètre Ifo – a baissé à 103,3 points, contre 103,9 points en février (chiffre révisé de +0,1 points). Cette statistique, basée sur un sondage effectué auprès d'environ 9 000 entreprises, intervient alors que l'Allemagne a connu une série d'indicateurs mitigés ces derniers mois, liés à un

mélange de facteurs temporaires, majoritairement extérieurs et de craintes plus durables. «Le protectionnisme international et le Brexit continuent de peser sur le climat des affaires. Cependant, avec la bonne tenue de l'économie intérieure, nous ne sommes pas si pessimistes pour 2019», avance Jens-Oliver Niklasch de la banque LBBW. «La faiblesse de l'IFO est de nouveau imputable au secteur manufacturier et au commerce. La confiance dans le secteur des services est à son plus haut depuis 4 mois (26,3)», corrobore

Frederik Ducrozet, stratège de Pictet Wealth Management. Le gouvernement allemand a ainsi divisé par deux sa prévision de croissance pour 2019, tablant sur une hausse du Produit intérieur brut de 0,5%, loin des 1,0% attendus auparavant. Mais Berlin se montre plus optimiste pour 2020, dans l'optique d'une résolution des conflits commerciaux avec les Etats-Unis, comme d'une clarification autour du Brexit.

R. E.

Fourniture d'électricité à Souk Ahras

Plusieurs investissements pour prévenir les coupures

■ Les différents investissements publics et les programmes affectés durant ces dernières années au bénéfice de la wilaya de Souk Ahras ont permis à cette région d'être à l'abri des coupures récurrentes électriques enregistrées durant les récentes saisons d'été, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE).

Par Anissa H.

Ces investissements ont contribué à la mise en service de trois centres de transformation électrique au lotissement social Akli au chef-lieu de wilaya, à la mechta d'Ouled Abbas de la commune frontalière de Sidi Fredj et au quartier Ali Achouri de la ville de M'daourouch, a précisé le chargé de l'information et de la communication de cette société, Mohamed-Lamine Teyah. Le reste des opérations ont porté sur l'extension de 17 réseaux principaux de basse tension sur une distance de 18 km, une extension de 4 km sur le réseau de moyenne tension ainsi que la réalisation d'un centre de transformation électrique au profit des groupements d'habitation du chef lieu de wilaya à l'instar de la cité Trik Annaba, ce qui a permis de réduire la pression exercée sur les transformateurs existants, l'amélioration de la qualité des prestations offertes aux abonnés et la continuité de l'alimentation en cette énergie notamment durant la saison d'été, a-t-il

détaillé. Il a ajouté dans ce même contexte que les divers investissements, réalisés dans la wilaya ont permis également l'extension d'un réseau de distribution électrique de 780 km et la réalisation de 4 800 branchements à travers les 26 communes, soulignant que ces réalisations ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 566 millions DA. Ces réalisations ont consisté en la création de deux nouvelles cen-



trales électriques dans les villes de Souk Ahras et de Sedrata, a-t-on détaillé. Le renouvellement des réseaux électriques de moyenne tension de 5 km dans les localités de Souk Ahras, Sedrata, M'daourouch et de Khedara a permis l'élimination

«des points faibles signalés» sur ce réseau et a assuré l'entretien de 800 km de réseaux électriques et la maintenance de 700 transformateurs et centres électriques, dans le cadre des opérations programmées dans ce domaine, a indiqué M. Teyah.

Des brigades des services de la SDE-Souk Ahras sont mobilisées pour l'intervention «en temps réel» en cas de pannes ou coupures signalées, a-t-on conclu.

A. H. /APS

Blida

Plus de 590 millions pour 23 projets dans le secteur de la jeunesse et des sports

Une enveloppe de 593 millions de DA a été affectée, à Blida, à la réalisation de 23 projets dans le secteur local de la jeunesse et des sports, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'enveloppe, inscrite au titre d'un programme d'urgence pour la réhabilitation des communes, servira à la réalisation de 23 opérations pour remédier à divers insuffisances accusées dans le secteur local de la jeunesse et des sports, a indiqué le chargé de communication de la wilaya, Kamel Ali Bacha. Il a cité parmi ces projets, lancés en chantier dernièrement, la réalisation cette année, de 14

aires de sport de proximité avec des tapis synthétiques, à travers les communes de Blida, El Affroune, Bouinene, Oued El Alleugue, Aïn Romana, Meftah Guerouaou, Soumaâ, Souhane, Ouled Aich, Bouguera, Beni Tamou, Mouzaia et Djebabra. A cela s'ajoute le revêtement de six stades communaux (Soumaâ, El ffroune, Oued Djer, Beni Merad, Oued Slama, et Hammam Melouane) avec des tapis synthétiques, dans un objectif d'«assurer un stade avec un tapis synthétique au profit de chacune des dix dairas de la wilaya», a indiqué le même responsable. Il

s'agit, également, de parachever la réalisation du complexe sportif de proximité de la commune d'Oued Djer, qui était à l'arrêt, outre le revêtement de la salle des sports «Youcef Cherif» de Larbaâ et la réhabilitation du complexe sportif de proximité de Boufarik. La concrétisation de ces projets vise «la promotion de la pratique sportive et des activités juvéniles à l'échelle locale, tout en veillant à la couverture des besoins en la matière de la jeunesse de la wilaya, représentant un taux de plus de 73% de sa population», a encore souligné M. Bacha.

Nabila T.

Médéa

Plus de 1 490 nouveaux foyers raccordés au réseau de gaz naturel

AU TOTAL, 1 495 nouveaux foyers, ventilés à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa, ont été raccordés au réseau de distribution local de gaz naturel, durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours, selon la direction locale de l'électricité et du gaz. Ces nouveaux raccordements portent à 97 939 le nombre global de clients desservis par le réseau local de distribution de gaz naturel, ce qui représente, d'après la même source, un taux de couverture, à l'échelle de la wilaya, estimé à 76%. Un investissement, sur fond propre de l'entreprise, d'un montant de 55 millions de Da a été injecté pour la réalisation de 12 km de réseau de distribution, ainsi que de multiples installations, ayant permis le raccordement de ces foyers à partir des grands réseaux de transport qui maillent la région, a-t-on signalé.

R. R.

Tébessa / Commune de Ferkane

Mobilisation de 126 millions DA pour la réalisation de divers projets de développement

Une enveloppe financière de l'ordre de 126 millions DA a été allouée au profit de la commune de Ferkane (180 km au sud de Tébessa), pour la réalisation de divers projets de développement, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. «Cet investissement, alloué à Ferkane dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) 2019, permettra la concrétisation de six opérations dans les sec-

teurs des ressources en eau, l'assainissement et l'aménagement urbain afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de cette collectivité locale», a précisé la même source. Dans les détails, la même source a précisé que 31,6 millions DA ont été alloués pour la réhabilitation d'une route sur un tracé de 1,5 km reliant l'ancienne ville de Ferkane au chemin de wilaya (CW) n 149 A. Pour sa part, la

citée chahid Djamel Zerroum a bénéficié d'un montant de près de 30 millions DA pour la réalisation de l'aménagement urbain, ainsi que d'une deuxième enveloppe de l'ordre de 12 millions DA pour la concrétisation de la 2^e tranche du projet d'extension du réseau d'assainissement, a fait savoir la même source. Le secteur des ressources en eau, dans cette commune, a bénéficié d'un projet de réalisation et

d'équipement d'un puits profond pour 30 millions de DA en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable des habitants de la commune qui abrite 6 460 âmes. S'agissant de l'ancienne ville de Ferkane, un montant de 12,5 millions DA a été retenu pour le renouvellement du réseau de l'éclairage public, a indiqué la même source.

A. O.

Oum El Bouaghi

Ouverture pour le mois de ramadhan de 17 marchés de proximité

Dix-sept marchés de proximité seront ouverts pour le mois de ramadhan dans plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi de la direction du commerce. «L'ouverture de ces marchés au cours du mois béni vise à offrir aux citoyens des espaces supplémentaires proposant diverses marchandises de large consommation, fruits, légumes et produits alimentaires, et à contribuer à la stabilisation des prix», a indiqué le chef de service de suivi

des marchés et de l'information économique, Soraya Guitoun. Ces marchés, où 647 commerçants y seront établis, seront aménagés dans des espaces à l'intérieur des cités d'habitation conformément à l'instruction de la tutelle consistant à faire valoir les surfaces inexploitées dans les cités et les agglomérations urbaines, notamment celles dépourvues d'infrastructures commerciales, a-t-on ajouté de même source. Des décisions d'attribution temporaire de carrés seront déli-

vrées aux commerçants concernés par cette opération de création de nouveaux espaces commerciaux pour ramadhan, selon la même source. La même source a relevé qu'un marché couvert de fruits et légumes sera ouvert, à l'occasion du mois de ramadhan, dans la commune de Berriche (30 km à l'Est d'Oum El Bouaghi), soulignant que 35 commerçants sont installés dans ce nouveau local.

APS

Maroc

Le secteur de l'Education paralysé par une grève des enseignants contractuels

■ Des milliers d'enseignants contractuels marocains ont repris leur mouvement de grève réclamant leur statut de fonctionnaires au sein du ministère de l'Education, alors qu'une réunion avec la tutelle censée apporter des réponses aux revendications exprimées a été annulée, ont rapporté des médias locaux.

Par Farid M.

Après avoir suspendu provisoirement le mouvement de grève le 14 avril dernier suite aux engagements du ministère de l'Education de prendre en charge les revendications formulées, les enseignants contractuels marocains ont décidé cette fois-ci de renouer avec la grève pour protester contre la non satisfaction de leur principale revendication portant sur l'obtention du statut de fonctionnaire, ont ajouté les mêmes sources.

Répondant à l'appel de leur coordination syndicale, les enseignants contractuels ont décidé de réinvestir la rue durant deux jours, mardi soir et mercredi, avec des manifestations prévues notamment à Rabat. Le mouvement concerne ainsi 55 000 enseignants recrutés dès 2016 sur la base de contrats à durée déterminée (CDD) puis intégrés au sein des Académies régionales, mais sans accéder au statut de salariés de la fonction publique. La grève enclenchée par les enseignants contractuels a privé quelque 300 000 élèves de cours, ont précisé les médias marocains, craignant une année blanche avec la poursuite de cette contestation. Enclenché depuis le début mars, le mouvement avait été suspendu provisoirement le 15 avril dernier suite à la promesse du ministère de tutelle tenir une réunion de dialogue mardi 23 avril afin de trouver les solutions tant espérées. Dans ce sillage, le ministère avait, également, annoncé avoir décidé de suspendre toutes les mesures administratives et juridiques prises à l'encontre des enseignants grévistes, dont des décisions de révocation pour «abandon de poste» afin de les contraindre à

reprandre le travail. Mais, cette deuxième rencontre prévue entre les «contractuels» et le ministère a été finalement annulée par le ministère de l'Education, accusant dans un communiqué les enseignants de ne pas «honorer leurs engagements». «Certains des enseignants n'ont pas respecté les engagements pris par leurs représentants», a soutenu le ministère, en précisant qu'«il ne poursuivrait pas le dialogue tant que les enseignants grévistes n'auront pas encore repris le travail». Réagissant, la coordination nationale des enseignants a dénoncé un «chantage» et a exigé que les professeurs affiliés concernés par les sanctions administratives soient réintégrés



tout en exprimant sa colère quant au traitement de ce dossier par la tutelle. En mars dernier, les marches organisées par les enseignants contractuels marocains avaient été sauvagement réprimées par les forces de

sécurité marocaines, notamment à Rabat. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montraient en effet de jeunes enseignants le visage ensan-

glanté par des tirs de gaz lacrymogènes et le recours à des canons à eau pour empêcher les rassemblements nocturnes dans le pays.

F. M./APS

Sahara occidental

Un colloque international à Amiens le 27 mai prochain

Un colloque international sur le Sahara occidental se tiendra les 27 et 28 mai prochain à Amiens (nord de la France), a-t-on appris auprès des organisateurs. Intitulé «Le Sahara occidental : Actualités d'une question ancienne», le colloque pluridisciplinaire est organisé par l'Université Picardie Jules-Verne qui a invité des universitaires de renommée internationale, spécialistes en droit, relations internationales, histoire, politique et anthropologie. Selon un programme provisoire dont l'APS a obtenu une copie des organisateurs, plusieurs table-rondes sont prévues. La première sera consacré à la notion du territoire au cours de laquelle les participants examineront l'approche coloniale du territoire, l'approche marocaine du territoire en tant que puissance occupante, l'approche juridique de la notion du territoire et l'intérêt économique du territoire du Sahara occidental. Les participants auront à analyser la question de «quel gouvernement pour le Sahara occidental ?» en examinant notamment l'approche juridique croisée internationale et constitutionnelle de la notion de gouvernement, le Sahara occidental dans le

contexte maghrébin et l'effet en France des actes et décisions de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le deuxième jour du colloque sera consacré à la population du Sahara occidental sous les aspects de l'histoire de la notion de la nationalité et les changements sociaux affectant une partie de la population qui est réfugiée. Les universitaires participants à ce colloque se pencheront également sur le rôle de la diaspora sahraouie et ses soutiens et l'action de la société civile auprès des institutions européennes. Les prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik n'ont pas été omis puisque l'avocate Olfa Ouled fera le point sur leur situation et leur défense. En dernière instance, la question du Sahara occidental sera examinée au plan des institutions internationales pour se pencher sur leur rôle dans la solution du conflit. Ainsi, le colloque propose de la revisiter auprès des Nations unies, à l'Union africaine et à l'Union européenne. Ce dernier point fera l'objet d'une table-ronde pour étudier l'avenir de la question du Sahara occidental au sein de cette institution qui accorde au Maroc des contrats commerciaux

concernant les territoires occupés du Sahara occidental, alors que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a clairement souligné dans deux arrêts que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et que toute transaction commerciale concernant le territoire du Sahara occidental doit être négociée avec le Front Polisario. C'est ainsi que le colloque a prévu de faire le point sur la position de la Commission européenne dans le contentieux de la CJUE et d'étudier les rapports de force et enjeu au Parlement européen. Plusieurs professeurs de grandes universités interviendront à ce colloque, dont on peut citer l'historien Pierre Vermeren (Université Paris I - Panthéon Sorbonne), l'Algérien Yahia Zoubir (Kedge Business School), la conseillère scientifique du colloque Marjorie Beulay (Université Picardie Jules Verne) et Francesco Bastagli (ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental et chef de la Minurso).

Amel O.

Libye

Des dirigeants africains demandent «l'arrêt immédiat» des combats

Plusieurs dirigeants africains ont demandé «l'arrêt immédiat et inconditionnel» des combats en Libye, à l'issue d'un sommet au Caire sous la houlette du chef de l'Etat égyptien Abdel Fattah el-Sissi, président en exercice de l'Union africaine (UA), selon un communiqué commun.

L'Egypte a organisé mardi au Caire deux sommets africains sur les crises actuelles au Soudan et en Libye. Sur la Libye, le but de la rencontre était de

trouver «les moyens d'endiguer la crise et de relancer le processus politique» alors que des combats violents opposent depuis le 4 avril les forces loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, aux troupes du maréchal Khalifa Haftar aux portes de Tripoli.

Aux côtés de M. Sissi, les présidents du Rwanda, Paul Kagame, et d'Afrique du Sud,

Cyril Ramaphosa, membres de la «troïka» sur la Libye, ainsi que celui du Congo, Denis Sassou-Nguesso, chef de la commission sur la Libye à l'UA, ont appelé «toutes les parties à la retenue» et à permettre «l'arrivée de l'aide humanitaire», selon le communiqué publié par la présidence égyptienne. Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, a également assisté à la rencontre. Les dirigeants ont insisté sur le «rôle fondamental et

crucial de l'UA et de ses Etats membres dans la gestion de la crise actuelle en Libye», réclamant à l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé, «une coopération totale et en toute transparence».

Ils ont également appelé la communauté internationale à «prendre ses responsabilités» dans la lutte contre le «trafic d'armes» et l'incursion de «combattants terroristes», tout en évitant les «ingérences extérieures».

Selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), au moins 264 personnes, dont des civils, ont péri et 1 266 ont été blessées depuis le début des combats le 4 avril. Au moins 35 000 civils ont par ailleurs fui les combats, d'après l'adjointe à l'émissaire de l'ONU en Libye, Maria do Valle RIBEIRO. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi.

R. M.



Attentats au Sri Lanka

La traque s'intensifie, nouvelles arrestations

■ Le Sri Lanka multipliait hier les arrestations dans sa traque de suspects liés aux attaques suicides de Pâques, revendiquées par le groupe jihadiste État islamique (EI), qui ont fait près de 360 morts et comptent parmi les attentats les plus meurtriers depuis le 11 septembre 2001.

Lors de raids dans la nuit de mardi à hier, les forces de sécurité ont arrêté 18 nouvelles personnes, a annoncé la police. Elles viennent s'ajouter aux 40 précédemment interpellées. Le bilan des victimes s'est encore alourdi, passant de 320 à 359 morts, avec quelque 500 autres personnes blessées, tandis que la polémique enfle sur une possible défaillance de l'État sri-lankais, qui disposait d'informations sur le risque d'attaques imminentes. Des kamikazes ont provoqué un carnage dimanche matin dans trois hôtels de luxe et trois églises, en pleine messe de Pâques, à Colombo et ailleurs dans le pays. Un projet d'attentat contre un quatrième hôtel de luxe de la capitale a échoué. Les autorités ont attribué le bain de sang au mouvement islamiste local National Thowheeth Jama'ath (NTJ), qui ne l'a pas revendiqué, et cherchent à savoir s'il a bénéficié d'un soutien logistique international. Dans une conférence de presse hier matin, le vice-ministre de la Défense Ruwan Wijewardene a déclaré que les

attaques auraient été perpétrées par une «faction dissidente» du NTJ, sans autres détails. «Le leader de (ce groupe), la personne qui menait l'attaque est l'un des kamikazes et est mort», a-t-il déclaré, précisant que celui-ci s'était fait exploser à l'hôtel Shangri-La de Colombo. D'après des éléments de l'enquête dont l'AFP a eu connaissance, deux frères islamistes sri-lankais issus d'une famille aisée ont joué un rôle-clé dans les attaques. Ils se sont fait exploser respectivement aux hôtels Shangri-La et Cinnamon Grand Hotel au buffet du petit-déjeuner. Leur père fait partie des personnes actuellement aux mains des forces de l'ordre, a confirmé hier M. Wijewardene en réponse à une question en ce sens. L'EI a revendiqué mardi ces attentats via son agence de propagande Amaq. Il s'agit de l'opération à l'étranger (hors Syrie et Irak) la plus meurtrière revendiquée par l'organisation depuis la proclamation en juin 2014 de son «califat», qui s'est effondré en mars après de multiples offensives. Sur une



photo diffusée avec le communiqué, dont l'authenticité n'a pu être vérifiée de source indépendante, huit hommes, dont sept au visage couvert et trois portant des couteaux, posent devant le drapeau noir de l'EI. Sur les huit sites d'explosions de bombes de dimanche, six – trois églises à Colombo, Negombo et Batticaloa ainsi que trois hôtels de luxe à Colombo – ont été frappés en début de matinée par des attentats suicides. Les deux autres sites en banlieue de Colombo ont été touchés par des explosions ultérieures, en début d'après-midi, et sont le fait de suspects qui se sont suicidés pour échapper à l'arrestation. Le gouvernement de l'île d'Asie du Sud a annoncé hier que «neuf kamikazes» au total avaient péri au

cours de cette journée. Huit ont été identifiés à ce stade mais leurs noms n'ont pas été révélés. «La plupart des kamikazes «sont éduqués et viennent de la classe moyenne ou la classe moyenne supérieure donc ils sont assez indépendants financièrement et leurs familles sont assez stables, ce qui est un facteur inquiétant», a rapporté M. Wijewardene. Certains des assaillants ont voyagé à l'étranger, a-t-il dit. L'un d'entre eux a étudié en Grande-Bretagne et effectué des études universitaires supérieures en Australie. L'attitude de l'État sri-lankais, garant de la sécurité, dans les jours précédant les attentats fait l'objet de critiques grandissantes, dans un contexte politique de lutte de pouvoir entre le président

et le Premier ministre. L'organisation NTJ avait en effet fait il y a environ deux semaines l'objet d'une alerte diffusée aux services de police, selon laquelle elle préparait des attentats suicides contre des églises et l'ambassade d'Inde à Colombo. Or d'après le porte-parole du gouvernement, cette alerte n'avait pas été transmise au Premier ministre Ranil Wickremesinghe ou à d'autres ministres de haut rang. Un élément qui pourrait relancer la crise à la tête de l'île de 21 millions d'habitants. La police est en effet du ressort du président Maithripala Sirisena, en conflit ouvert avec son chef de gouvernement. Il l'avait limogé à l'automne mais avait été forcé de le réinvestir après sept semaines de chaos politique. Les deux têtes de l'exécutif se vouent une animosité réciproque. «Il y a clairement eu une défaillance de la communication de renseignements. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités car si l'information avait été transmise aux bonnes personnes, cela aurait pu permettre d'éviter ou minimiser ces attentats, a reconnu hier le vice-ministre de la Défense Ruwan Wijewardene. La note d'alerte se basait sur des éléments transmis par «une agence de renseignement étrangère». Un responsable sri-lankais avait affirmé en début de semaine que l'Inde et les États-Unis avaient fourni des informations. Les Américains ont démenti hier avoir eu des informations préalables. Le président Sirisena a annoncé qu'il procéderait dans la journée à «des changements importants» à la tête des forces de sécurité. Rosa C.



Impuissance Géopolitique

Par Fouzia Mahmoudi

La profonde amitié que ne cesse de témoigner Donald Trump depuis son arrivée à la Maison-Blanche pour l'État d'Israël, allant jusqu'à franchir des lignes rouges diplomatiques que l'on pensait encore inviolables, vient d'être récompensé de bien étrange façon. En effet, Benjamin Netanyahu, récent vainqueur des élections législatives, a annoncé cette semaine qu'une colonie israélienne sur le plateau du Golan occupé allait porter le nom du président américain pour remercier ce dernier d'avoir reconnu la souveraineté de l'Etat hébreu sur la partie de ce territoire syrien annexé par Israël. En visite dans la région avec sa famille à l'occasion des vacances de la Pâque juive, le Premier ministre israélien a déclaré dans un message vidéo qu'il soumettrait prochainement cette résolution au gouvernement. «Tous les Israéliens ont été profondément émus lorsque le président Trump a pris la décision historique de reconnaître la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan», a-t-il déclaré. Le président américain avait de nouveau rompu avec le consensus international lorsqu'il avait reconnu, le 25 mars, la souveraineté d'Israël sur la partie du Golan conquise à la Syrie pendant la guerre des Six Jours de 1967. La décision du président américain était intervenue à peine deux semaines avant des élections israéliennes à l'issue desquelles Netanyahu a remporté un cinquième mandat. Trump a adopté depuis sa prise de fonctions une politique de soutien sans faille à l'État hébreu. Il a notamment reconnu unilatéralement Jérusalem comme la capitale d'Israël, alors que les Palestiniens souhaitent faire de Jérusalem-Est, occupée et annexée par l'Etat hébreu depuis 1967, la capitale de l'Etat auquel ils aspirent. Israël a annexé 1 200 kilomètres carrés du Golan en 1981, une annexion qui n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. Environ 18 000 Syriens appartenant à la communauté druze, dont la plupart refusent la citoyenneté israélienne, restent dans le Golan occupé, où se sont installés quelque 20 000 colons israéliens dans 33 colonies de peuplement. Ainsi, si Donald Trump a réussi par son inconséquence et peut-être surtout par un peu de culture géopolitique à mettre un frein dans tout espoir de voir le conflit israélo-palestinien se résoudre avant un long moment, il aura du moins gagné les faveurs des dirigeants les plus radicaux et dangereux qu'Israël a connus depuis bien longtemps. Ses opposants de Trump ne sont d'ailleurs pas dupes et Bernie Sanders, adversaire malheureux de Hillary Clinton lors des primaires Démocrates en 2016 et candidat aux prochaines élections présidentielles, n'a pas hésité à qualifier ce gouvernement de «raciste». Reste à savoir comment une nouvelle administration à la Maison-Blanche, si Trump n'est pas reconduit pour un second mandat, fera pour réparer les dommages diplomatiques colossaux qu'il aura causés au Proche-Orient. F. M.

Sanctions US contre l'Iran

«C'est le peuple qui souffre»

Déjà durement frappés par les sanctions économiques américaines contre leur pays, les Iraniens se préparent à des jours plus durs encore après le renforcement annoncé de ces mesures punitives dans le domaine pétrolier. «Au bout du compte, c'est le peuple qui souffre de la pression qu'exercent les Etats-Unis, dit à l'AFP un enseignant de 28 ans rencontré au bazar de Tadjik, dans le nord de Téhéran. Depuis le retour des sanctions américaines en 2018, «il y a des gens qui s'effondrent, et ceux qui restent encore debout cesseront probablement de se battre lorsque les choses empireront», ajoute le jeune homme, qui refuse d'être nommé. En 2015, la signature de l'accord international sur le nucléaire iranien avait suscité en Iran l'espoir de voir bientôt la fin de l'isolement économique auquel était condamnée la République islamique depuis des années. Rapidement désabusés, les Iraniens ont cédé à la désillusion totale lorsque le président américain Donald Trump a décidé en mai 2018 de retirer unilatéralement son pays de ce pacte,

jugeant qu'il n'offrait aucune garantie solide empêchant l'Iran de se doter de la bombe atomique. La conséquence de cette décision a été le rétablissement des sanctions américaines qui avaient été levées en vertu de l'accord, et l'officialisation d'une campagne de «pression maximale» des Etats-Unis contre l'Iran. Cette politique a franchi un palier supplémentaire lundi avec l'annonce de la fin, dès le 2 mai, des dérogations qui permettaient encore à huit pays d'importer du brut iranien sans contrevenir à la loi extraterritoriale américaine. Après cela, «les recettes du pays vont baisser, naturellement, et le rial va chuter davantage», prédit l'enseignant alors que Washington affirme vouloir «réduire à zéro» les exportations de pétrole de Téhéran pour tarir la source principale de financement de l'Etat iranien. L'Iran est entré en récession en 2018. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le PIB du pays a chuté de 3,9% en 2018 et devrait reculer encore de 6% cette année. La chute du rial iranien sur le marché des changes s'est accompagnée

d'une forte hausse des prix à la consommation. Le taux officiel d'inflation atteint désormais 51,4% en glissement annuel. Pour plusieurs spécialistes, le secteur productif et marchand iranien souffre de maux chroniques (secteur bancaire mal en point, bulle immobilière, secteur public hypertrophié) datant d'avant le rétablissement des sanctions américaines, mais la politique de M. Trump contribue largement à la crise économique que traverse le pays. Au bazar de Tadjik, la foule continue de se bousculer au carré aux fruits et légumes. Mais dans les boutiques vendant des biens non essentiels (parfums, vêtements, objets de décoration...), l'affluence est nettement moindre. «Est-ce que les sanctions me touchent? Sur quelle planète étiez-vous ces dernières années?» renvoie avec irritation un marchand à la question d'un journaliste. Dans les allées du bazar, la plupart des gens interrogés par l'AFP refusent de voir leur nom cité. Tous se plaignent d'une inflation qui se fait particulièrement sentir sur les prix de l'alimentation et du logement.

Cinéma

«Parkours» de Fatma-Zahra Zamoum présenté en avant-première

■ Le long métrage de fiction «Parkours», une comédie dramatique sur la situation des jeunes et des femmes, de Fatma-Zohra Zamoum, a été projeté mardi à Alger en avant-première.

Par Adéla S.

Présenté devant la presse à la salle Ibn Zeydoun, «Parkours», basé sur un scénario écrit par la réalisatrice, s'intéresse aux femmes et aux jeunes Algériens.

D'une durée de 90 mn, le film dresse les portraits de femmes et de jeunes qui ont vécu différemment des expériences de vie mais partageant les mêmes problèmes dans une société refermée sur elle-même.

Tout commence dans une salle des fêtes, lieu principal du déroulement de ce film, où se rencontrent des profils distincts qui feront les acteurs de cette comédie dramatique qui dresse, en filigrane, les portraits de trois femmes.

D'abord Kamela, campée par la jeune comédienne Adila Bendimred, qui s'apprête à convoler en justes noces avec un jeune riche, avant qu'un trouble-fête, son ancien amant (étudiant au chômage) s'introduise pour interrompre la cérémonie civile de mariage, devant être célébrée dans une mairie.

Armé d'un pistolet, le jeune (Halladj Hamza Nazim) qui pratique le «free running» pend en otage la mariée promise à un autre jeune (riche), son père (Hamid Rabia) et son frère.

Toujours dans la salle, «Parkours» dévoile les facettes de deux autres femmes qui partagent un mal-vivre pareil. L'une est chanteuse de variétés

(Nadjia Laaraf), mariée à un pianiste cupide et vicieux, et l'autre, une aide en cuisine qui garde sa fille issue d'un mariage extraconjugal.

Servi par une palette de comédiens confirmés dont Adila Bendimred, Nadjia Laaraf, Abdelhamid Rabia et Rabia Soltani, «Parkours» a vu défilé de nouveaux jeunes comédiens qui, à l'image de Halladj Hamza, ont pu signer leurs premières apparitions à l'écran.

À la fin de la projection, la réalisatrice a dit que «Parkours» est «un projet réalisé au terme de deux ans de travail, malgré des difficultés financières surmontées grâce au concours de sponsors dont une compagnie d'assurance publique».

Elle a affirmé avoir sollicité un financement public auprès du

Fdatic (Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique), mais sa demande «n'avait abouti qu'après avoir terminé le tournage du film».

«Parkours» sortira en salles en Algérie en «septembre» prochain, a annoncé M^{me} Zamoum.

Ecrivaine, scénariste et documentariste, Fatma-Zohra Zamoum est l'auteure de plusieurs films basés sur ses propres scénarios notamment «Azib Zamoum, une histoire de terres», «La pelote de laine», un court-métrage plusieurs fois primé et «Kedach Ethabni» (Combien tu m'aimes), une coproduction algéro-marocaine sortie en 2011.

A. S./APS



1^{er} Congrès international sur les formes d'expression

Oran : rencontre sur les discours algériens contemporains

Les participants au 1^{er} Congrès international sur les formes d'expression dans les discours algériens contemporains, organisés par l'université d'Oran 1 «Ahmed Zabana» ont affirmé que la poésie algérienne a accompagné le peuple dans ses aspirations et ses espoirs.

Mekki Derrari, de l'université d'Oran 1, a souligné, dans une communication sur «la poésie populaire, entre techniques d'expression et objectifs de dénonciation», que la poésie populaire algérienne a accompagné le peuple à exprimer ses espoirs dans sa révolution et autres domaines, soutenant que la poésie populaire algérienne ne se

démarque pas de la poésie classique dans ses dimensions et ses objectifs. Abordant d'autres styles littéraires populaires en Algérie, il a souligné qu'ils expriment avec réalité la richesse culturelle et artistique que recèle notre pays. Pour sa part, Slimane Achrafi, du centre universitaire d'El Bayadh, qui a animé une communication sur l'hymne national «Qassaman», a souligné que cet hymne traduit les aspirations du peuple à une vie digne et à recouvrer sa dignité humaine. Au passage, il a indiqué que Moufidi Zakaria exprime, à travers cet hymne, l'existence du peuple et sa lutte pour mettre un terme à une colonisation d'un siècle et

demi. L'assistance a suivi à la première journée de ce congrès des communications sur le discours poétique algérien, les formes de styles culturels dans le discours critique algérien et celui de la fiction scientifique dans la littérature algérienne.

Ce congrès s'est poursuivi hier avec des perspectives et enjeux du discours poétique féminin au troisième millénaire, du roman algérien et des formes d'expression.

Cette rencontre internationale de trois jours enregistre la participation d'universitaires du pays et de chercheurs de la Tunisie et de la France.

Racim C.

Khenchela/Ouled Rechach

Découverte d'une sépulture datant de l'époque romaine

Une sépulture en pierre renfermant un squelette humain et datant de la période romaine vient d'être découverte dans la commune d'Ouled Rechach, wilaya de Khenchela, a indiqué mardi le chef du bureau des sites archéologiques à la Direction de la culture, Hamdi Ikoubène.

«Cette découverte a été faite lundi lors des travaux de creusement pour la pose de canalisations d'assainissement dans cette commune par une entreprise qui a aussitôt averti les services de sécurité compétents territorialement qui, à leur tour, ont informé les services de la Direction de la culture», a précé-

sé la même source. Les constatations effectuées par les agents du service du patrimoine culturel relevant de la Direction de la culture ont révélé qu'il s'agissait d'une sépulture en pierre calcaire datant de la période romaine en état «moyen» de conservation. Elle mesure 1,8 mètre de long et de 0,5 mètre de large et contient

un squelette humain, a ajouté la même source.

Les recherches effectuées, autour de l'endroit de la découverte, n'ont révélé aucune présence d'autres vestiges, selon la même source qui a indiqué que le squelette a été évacué par des éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital Ahmed-

Benbella pour les analyses nécessaires. La sépulture a été transférée en coordination avec les services de la sûreté de la daïra et ceux de la commune au parc de la commune en attendant sa remise au musée public national «chouhada Boulaâziz» de Khenchela.

L. M.

ONU/Livre

L'ONU célèbre la Journée mondiale du livre

«L'alphabétisation ouvre des mondes d'opportunités à tous. Et lire, c'est amusant !», a déclaré mardi le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à l'occasion de la célébration de la 24^e édition de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

La Directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Henrietta Fore, a rappelé que «les livres ont le pouvoir d'inspirer, d'informer et de transformer la vie des enfants et des

jeunes».

«Faisons la promotion des livres et donnons l'accès aux livres à tous les enfants», a pour sa part déclaré Audrey Azoulay, la Directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur est célébrée chaque 23 avril. La date est symbolique pour la littérature dans le monde. C'est en effet à cette date en 1616 que les écrivains

Miguel de Cervantes, William Shakespeare et Inca Garcilaso de la Vega sont tous les trois morts.

«Fenêtres sur nos vies intérieures, les livres ouvrent aussi la voie au respect mutuel et à la compréhension entre les peuples, indépendamment des frontières et des différences», a déclaré la cheffe de l'Unesco dans un message publié pour cette Journée. «En cette époque troublée, les livres incarnent la diversité du génie humain, donnant corps à la richesse de

l'expérience humaine, verbalisant la quête de sens et d'expression qui nous est commune à tous, et qui fait avancer toutes les sociétés», a-t-elle déclaré.

En outre, cette année, la ville de Sharjah, aux Emirats arabes unis (EAU), a été désignée Capitale mondiale du livre. Une désignation qui a pris effet en cette Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 2019.

R.C.



Championnat d'Afrique de judo Le DTN Boutabcha reste confiant

LA SÉLECTION algérienne de judo prendra part au Championnat d'Afrique à Cape Town (Afrique du Sud), du 25 au 28 avril, avec l'objectif de décrocher le maximum de médailles et de points en vue des Jeux Olympiques-2020 à Tokyo (Japon), selon la Fédération nationale de la discipline (FAJ). «Ce rendez-vous est très important pour les judokas algériens car c'est une étape qualificative pour les prochains Jeux Olympiques de Tokyo. Chaque vainqueur aura 700 points de plus au prochain classement mondial et donc plus de chances de décrocher son billet pour Tokyo», a indiqué le Directeur technique national (DTN) de la FAJ, Salim Boutabcha. La sélection algérienne, qui a rallié l'Afrique du Sud lundi avec une escale à Doha (Qatar), est composée de 17 judokas (9 messieurs et 8 dames), sous la direction des entraîneurs Amar Benyakhlef (messieurs) et Omar Rabahi (dames). «On va essayer de raffer le maximum de médailles. Les athlètes qui vont se distinguer en Afrique du Sud auront l'occasion de continuer la préparation et de participer à d'autres échéances qualificatives au rendez-vous nippon, car on ne pourra pas garder tout l'effectif», a expliqué le DTN. Selon ce dernier, le niveau technique de ce rendez-vous continental sera «très élevé» en présence des pays habitués à s'accaparer les premières marches du podium. «Ce championnat sera

d'un niveau mondial en présence de pays huppés, notamment l'Égypte et l'Afrique du Sud, qui joueront les premiers rôles. Le niveau technique sera très élevé et la tâche s'annonce compliquée pour tous les participants», a-t-il prédit. La délégation nationale est conduite par Rachid Laras, président de la Fédération algérienne de judo. Au total, 212 judokas dont 85 dames représentant 31 pays seront présents au rendez-vous continental. L'Algérie sera la mieux représentée avec 17 judokas, devant l'Afrique du Sud (pays hôte) qui en a engagé 16.

Les dames vont s'affronter dans sept catégories de poids, à savoir -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg. Chez les messieurs, il s'agit des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg.

Liste des Algériens engagés:

Messieurs : Salim Rabahi (-60 kg), Houd Zourdani (-66 kg), Wail Ezzine (-66 kg), Fethi Nourine (-73 kg), Youcef Mokhtar Zallat (-81 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg), Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), Mohamed Sofiane Belrekaa (+100 kg).

Dames : Hadjer Mecereem (-48 kg), Meriem Moussa (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Imene Rebiai (-57 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Souad Bellakhal (-70 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg).

Coupe de la Confédération (1/4 de finale retour)

L'ES Sahel et Aribi passent en demi-finale

L'Étoile Sportive du Sahel s'est qualifiée pour les demi-finales de la coupe de la Confédération de football, en battant Al Hilal du Soudan (2-1), mi-temps (1-1) en quart de finale retour disputé mardi soir en Égypte. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Walid Bakhit (30') pour Al-Hilal. L'Algérien Karim Laaribi (36') et Wajdi Kechrida (80') pour l'ES Sahel. Lors de cette rencontre, l'Algérien a été expulsé par l'arbitre dans les arrêts de jeu de la 1^{re} période. La rencontre qui devait avoir lieu le 14 avril à Khartoum a été délocalisée par

la CAF au Caire en raison de la situation sécuritaire précaire au Soudan. La formation tunisienne auréolée par son triomphe en finale de la coupe arabe des clubs aux dépens du Hilal saoudien quelques jours plus tôt à Al Ain aux Emirats arabes unis, restera au Caire où se disputera dimanche prochain 28 avril la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération face au Zamalek égyptien qui avait éliminé de son côté le club marocain Hassania Agadir. Le match retour aura lieu le 5 mai prochain à Sousse.

Anniversaire

MERIEM MEZAHM et ses cousins Rayane et Asma sont heureux de souhaiter joyeux anniversaire à Younès Mezahem, qui a soufflé hier sa toute première bougie, en attendant des dizaines d'autres bougies à éteindre dans la joie et la bonne heure.



Demi-finale retour de la Coupe d'Algérie/JSMB-ESS cet après-midi

Les Hammadites proches du bonheur

■ La JSM Béjaïa reçoit cet après-midi l'Entente de Sétif pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe d'Algérie de football. Vainqueur surprise au match aller au stade du 8-Mai-1945 sur le score de (2/1), les gars de la ville des Hammadites peuvent se suffire d'un nul vierge pour décrocher le billet qualificatif pour la finale de la Coupe.



Les Bougiotes rêvent d'un second sacre

Par Mahfoud M.

Toutefois, il est clair que les coéquipiers de Belmassoud ne se risquent pas à tenter de préserver le score et feront tout pour l'emporter et arracher le billet qualificatif dans de bonnes conditions. Les gars de la vallée de la Soummam savent ce qui les attend et sont conscients du fait que l'Entente jettera toutes ses forces dans la bataille et fera tout son possible pour tenter de les surprendre. Le coach tunisien de la JSMB, Moiz Bouakkaz, affirme que son équipe sait ce qui l'attend lors de ce match et

se donnera à fond pour faire le bonheur des fans qui se déplaçeront en masse au stade et pourquoi pas décrocher le titre qu'ils ont déjà gagné en 2006. «Il est vrai que nous avons un avantage par rapport à notre adversaire pour passer au prochain tour, mais il faudra aussi faire très attention à ne pas se surestimer, surtout qu'on joue face à une équipe coriace qui fera tout pour rattraper le retard de la manche aller», dira Bouakkaz qui reste quand même confiant et souhaite pouvoir confirmer le score de l'aller. Pour la formation sétifienne, il s'agit de relever le défi lors de cette manche retour et se rat-

traper après la défaite du match aller. Le staff technique qui a préparé ce match à huis clos a sa petite idée sur la manière de contrer cette équipe de la JSMB qu'il a bien étudiée lors du match aller. L'Aigle Noir devrait récupérer quelques joueurs qui étaient absents lors du match de Ligue I face à l'USMA, dont Djabou et Rebaï. L'ESS évoluera donc au grand complet, ce qui devrait lui permettre de se donner à fond pour renverser la vapeur et tenter d'arracher le billet qualificatif de Dame Coupe pour sauver la saison qui a été catastrophique jusque-là.

M. M.

Fédération de boxe

L'AG électorale se tiendra début mai

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de boxe (FAB) aura lieu début mai, alors que la période de dépôt des dossiers de candidature a été fixée du 23 au 27 avril, a-t-on appris de l'instance fédérale. «Une correspondance portant l'organisation d'une assemblée générale pour l'élection du prochain président a été envoyée à l'Association internationale de boxe (AIBA), alors que les candidats pourront déposer leurs dossiers de candidatures à partir de ce mardi et jusqu'à samedi prochain à 18h00», a déclaré le secrétaire général de la FAB, Mohamed Ayache. La décision d'organiser une assemblée générale électorale pour le poste de président uniquement sans passer par l'AG extraordinaire a été prise par le bureau fédéral en présence de

Mourad Ouhib, président par intérim, lors de la réunion tenue le 13 avril, une procédure considérée comme illégale par la majorité des membres de l'ancien bureau fédéral qui voulaient présenter leurs candidatures pour le bureau exécutif après avoir bénéficié de la levée d'inéligibilité par le MJS. «L'AIBA nous a donné le feu vert pour l'organisation d'une AG électorale en présence de tous les candidats déclarés inéligibles dont Nabil Sadi, ex-président de la FAB et Fazil Ferhat, ex-membre fédéral. Les membres de l'actuel bureau fédéral continueront leur mission et ne seront pas concernés par cette AG électorale», a-t-il dit. Sept candidats étaient en lice pour le poste de président avant que la Commission de candidatures ne décide de rejeter les dossiers de Nabil Sadi et Fazil

Ferhat, déclarés inéligibles par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). La Fédération de boxe vit une situation de blocage depuis le 26 octobre 2018, date de la fin de mission de l'ex-président, Draa Abdeslam, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire (AGEx), tenue au Centre sportif de Ghermoul et la désignation de Mourad Ouhib, vice-président qui occupe aujourd'hui le poste de président par intérim. Initialement programmée pour le 29 décembre 2018, l'AGE de la FAB avait été reportée à une date ultérieure sur demande de l'Association internationale de boxe (AIBA) qui a demandé des explications sur les motifs du rejet des dossiers de candidatures de Nabil Sadi et Fazil Ferhat.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tlemcen

Salon national d'arts islamiques à partir du 28 avril

UN SALON national d'arts islamiques est prévu à Tlemcen à partir du 28 avril en cours à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, a-t-on appris mercredi des organisateurs. Organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen jusqu'au 18 mai prochain à la maison de la culture «Abdelkader Alloula», cette manifestation verra la participation de 26 artistes en miniatures de Tlemcen, Alger, Skikda, Tissemsilt, Batna, Médéa, M'sila et Mostaganem, a indiqué le directeur de ce centre, Amine Boudefla. Placé sous le slogan «Rythmes de miniatures algériennes, splendeurs et charmes», le salon présentera plus de 80 tableaux d'art dont certains ayant

décorché des prix internationaux et d'autres ont été exposés par leurs auteurs dans des concours nationaux d'art de la miniature, selon la même source. Ce rendez-vous culturel permettra aux visiteurs de découvrir les nouvelles techniques utilisées par des artistes dans leurs toiles sur des thèmes de la paix, de la femme, de la citoyenneté, de l'islam, entre autres, a-t-on souligné. En marge de ce salon, des ateliers seront organisés au profit d'élèves de l'annexe de l'école des beaux-arts de Tlemcen pour leur enseigner les techniques appliquées en miniatures, par des artistes participants, de même qu'une conférence sur les perspectives de cet art.

Amira G.

USM Khenchela et AB Merouana

30 blessés dans des échauffourées entre supporters

PAS MOINS de 30 personnes ont été blessées, légèrement pour la majorité, suite à des jets de pierres entre supporters de l'AB Merouana (Batna) et de l'USM Khenchela au cours d'une rencontre ayant opposé les deux clubs mardi au stade de Ras Layoune (Batna), a indiqué mercredi le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Hassan Yahia Cherif. Selon la même source, les victimes dont l'âge varie entre 18 et 39 ans et parmi lesquels se trouvent deux agents de la Protection civile et nombre d'éléments de la Sûreté nationale qui se trouvaient au stade pour accomplir leurs missions ont été évacués vers l'établissement public de santé de

proximité (EPSP) de Ras Layoune sur trois ambulances dont deux de la Protection civile.

Les jets de pierre entre les supporters des deux clubs ont commencé vers 16h30 endommageant les vitres d'une ambulance de la Protection civile, la clôture du stade et ses autres dépendances, selon la même source qui a signalé que l'opération d'intervention a duré près de 5 heures et demi. Le match l'AB Merouana et l'USM Khenchela compte pour la 29^e journée du championnat de division 2 (amateur Est). Il a été marqué par des altercations au cours de sa seconde mi-temps avant d'être arrêté par l'arbitre principal à la 69^e minute.

Racim S.

Ex-leader du FIS

Décès de Abassi Madani

ABASSI MADANI, ancien dirigeant du FIS, est décédé, hier matin, à l'âge de 88 ans au Qatar. Originaire de Sidi Okba, dans la wilaya de Biskra, Abassi Madani, l'un des fondateurs du Front islamique du salut dissout, parti à l'origine de la décennie noire en Algérie, a quitté l'Algérie

en 2003, après avoir purgé une peine de douze années de prihier à Blida pour «atteinte à la sûreté de l'Etat». Depuis, il a successivement vécu en Arabie saoudite, en Malaisie puis au Qatar où il vient de rendre l'âme.

M. L.

Le directeur des résidences d'état limogé

LA PRÉSIDENTE de la république a mis fin aux fonctions de Hamid Melzi, directeur de la résidence d'État du Sahel, a indiqué la présidence, via l'ENTV, hier soir. Hamid Melzi occupait le poste de directeur général de l'entreprise Sahel en charge de la gestion des résidences d'État.

R. N.

Réunion de comité central du FLN : violence, bagarre et insultes

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Chlef

Arrestation de l'un des plus grands trafiquants de drogue de la région

■ Des éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Chlef ont arrêté l'un des plus grands trafiquants de drogue de la région, avec la saisie de près de 8 kg de drogue et deux pistolets, a indiqué hier, un communiqué rendu public par la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

Par Slim O.

Selon le document, cette arrestation fait suite à un mandat d'amener délivré à l'encontre du suspect, par le juge d'instruction près le tribunal de Chlef, pour le chef d'inculpation de «constitution d'une asso-

ciation de malfaiteurs et tentative de meurtre avec préméditation et guet-apens». L'exploitation des informations fournies par le suspect arrêté, travaillant comme transporteur et magasinier pour le compte d'un baron de la drogue, a permis la saisie, selon la même source, de 7,950 kg de drogue, outre deux pisto-

lets (dont un 16 mm), 22 cartouches (de calibre 16 mm), et une grosse somme d'argent. L'enquête se poursuit toujours pour l'arrestation du reste des éléments de ce réseau et leur présentation devant la justice, est-il ajouté de même source.

S. O./APS

4^e rocade d'Alger

Les propriétaires de terrains expropriés appelés à finaliser leur dossier d'indemnisation

Le wali de Médéa a appelé mercredi les propriétaires de terrains, expropriés pour utilité publique dans le cadre du projet de réalisation du tronçon de la 4^e rocade d'Alger, qui traverse les communes de la daïra de Si-Mahdjoub (ouest de Médéa) et qui n'ont pas encore remis leur dossier d'indemnisation, de le finaliser au plus tôt afin d'être pris en charge, assurant que l'opération d'indemnisation «sera menée jusqu'à son terme». «Tout propriétaire de terrain exproprié dans le cadre de ce projet et justifiant d'un acte de propriété, percevra une indemnisation de l'Etat correspondant à la valeur des parcelles expropriées», a indiqué le chef de l'exécutif local, Abass Badaoui, lors d'une rencontre avec des propriétaires de terrains touchés

par ce projet, issus des communes de Si-Mahdjoub, Ouled Bouachraa et Bouaichoune. Il a affirmé que «tous les cas encore en suspens seront pris en charge et les propriétaires, dont les dossiers d'indemnisation sont déjà déposés auprès des services concernés, seront indemnisés dans les meilleurs délais». Le wali a fait savoir, dans ce contexte, que «des fonds, représentant le montant estimatif des indemnités, ont été déposés au niveau du Trésor public, en prévision de cette procédure d'indemnisation», invitant les propriétaires, qui n'ont pas encore remis leur dossier d'indemnisation, de le finaliser au plus tôt, afin d'être pris en charge par le Trésor public. Les travaux de réalisation des sections de la 4^e rocade d'Alger, qui fait la jon-

tion entre Khemis Melian (Ain-Defla) et Berrouaghia (Médéa), sur un linéaire de 43 km, ont connu un retard de plusieurs mois, en raison de manque de ressources, avant d'être relancés à nouveau au début de l'année en cours, après l'injection des fonds nécessaires à la poursuite de ces travaux et la prise en charge des indemnités des propriétaires expropriés, a indiqué, pour sa part, le directeur local des travaux publics, Yahia Meziane. Le règlement de ce dossier d'indemnisation va permettre, selon le responsable, de «lever l'une des contraintes sur laquelle butait ce projet, appelé à renforcer l'infrastructure routière locale et contribuer à l'essor économique de nombreuses communes desservies par cette rocade».

M. O.